

Pour une meilleure sécurité routière, apprenons à partager la rue, ne faisons pas porter le chapeau aux cyclistes !

En 2008, la vitesse, l'alcool, l'inattention au volant ont encore frappé :

3 704 tués et 29 328 blessés graves qui circulaient dans des véhicules motorisés

580 piétons tués et 5 235 gravement blessés par des véhicules motorisés

Et les cyclistes ? 159 tués et 1 616 blessés, majoritairement lors de collisions avec des véhicules motorisés.

**Les cyclistes représentent 4% des victimes,
pour 4% de déplacements faits à vélo :
se déplacer à vélo n'est pas particulièrement risqué !**

L'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR) a constaté que, contrairement à des clichés très répandus, **les cyclistes sont proportionnellement moins souvent victimes de traumatismes crâniens que les piétons et les passagers d'automobiles :**

	Cyclistes	Automobilistes	Piétons
Accidents légers	92%	93%	84%
Accidents graves	8%	7%	16%
- dont accidents mortels -	0,4%	1,3%	2,3%
% des blessés touchés à la tête	17%	24%	26%

Source : ONISR: Analyse portant sur plus de 8000 victimes (dossier de presse DSCR 8/3/2005)

Or les seules mesures coercitives envisagées par le Conseil national de sécurité routière à l'ordre du jour de janvier 2010 seraient une interdiction de se déplacer à vélo sans casque ou sans gilet fluo, en tous lieux, de jour comme de nuit, pour les jeunes cyclistes dans un premier temps. **Pourquoi les seuls cyclistes ?**

**A vélo, casque et gilet fluo doivent rester facultatifs.
Agissons sur les vraies causes : vitesse, alcool,
inattention au volant !
Ou alors... à quand le casque obligatoire
pour les piétons et les automobilistes ?**

Nom :

Adresse :

Message à envoyer à : Michelle MERLI, déléguée interministérielle à la sécurité et à la circulation routières, MEEDDM - Arche Sud - 92055 La Défense cedex 04
ou Courrier.DSCR@developpement-durable.gouv.fr